feuille de printemps de VERSONNEX

Mars 2019



VERSONNEX

www.versonnex.fr



La feuille d'hiver de VERSONNEX

Le Mot du Maire P2

Actualités municipales

ρვ

- Les échos du Conseil Municipal
- Containers semi enterrés
- Compteurs linky
- Inscription à l'École élémentaire
- Inscriptions au périscolaire
- Élections

Vie communale P6

- CCAS
- Bibliothèque
- Vœux 2019
- 4^{éme} édition après-midi jeux

Côté associations P10

- Droit de réponse du Sahaja Yoga
- Sou des Écoles
- Ornex Forme

Évènements à venir P11

- Exposition des Ateliers de Colette
- Versoléo
- Grande Braderie de la Croix Rouge Française
- Fête des Mères

Informations diverses P14

- Lycéennes étrangères recherchent une famille d'accueil
- Jardin Partagé
- Un très grand merci!
- Rallye des clochers

État-Civil P15

Agenda et Services de Versonnex P10

Ces habitants qui ne comptent pas...

Ce dernier mois, s'est déroulé sur notre commune le recensement de la population.

C'était l'occasion de se compter, de se compter tous ! tous les habitants de Versonnex, enfin presque !

Une poignée d'irréductibles, sûrement Gaulois, a refusé de participer à cet exercice démographique; Ce refus est-il grave ou sans conséquence?

Outre le fait que ce ne sont pas moins de 130 personnes qui refusent de faire partie de notre communauté, c'est aussi un nombre important d'habitants qui ne sont pas pris en considération pour les dotations et contributions qui représentent une part importante des ressources de la commune.

Je n'ose croire que ces 51 foyers «non enquêtés» sont à ajouter aux 53 logements déclarés en résidence secondaire; si tel était le cas, en appliquant le ratio de 2,4 habitants par logement enregistré sur notre commune, ce serait 249 habitants (soit plus de 10% de notre population), qui, à l'image de l'antimatière, très en vogue dans notre région grâce au CERN, disparaîtraient des devoirs du citoyen, mais pèseraient bien de tout leur poids sur les charges de la communauté.

La loi ne nous autorise en aucun cas à utiliser les données du recensement pour d'autre fin que la statistique, mais par contre, le refus de participation est puni par une amende.

En conséquence, les refus de recensement seront poursuivis et les amendes signifiées. Pour ce qui est des déclarations de résidence secondaire, et cela malgré les campagnes de sensibilisation, nos voisins «clandestins» continueront à profiter de nos services publics sans participer à leur financement; espérons qu'ils sauront au moins en être reconnaissants aux 2154 habitants répartis sur 949 foyers qui apparaissent sur les chiffres statistiques de 2019

Merci aux agents recenseurs et à leur coordinatrice, qui malgré les refus et quelquefois les colères qu'ils ont eu à supporter, ont mené cette tâche.

Cerise sur le gâteau, nous avons même un habitant qui, après avoir ramené la feuille d'informations en mairie en invectivant le personnel d'accueil, leur signifiant qu'il ne répondrait pas, a bien sûr refusé d'ouvrir sa porte à l'agent recenseur, puis a insulté le facteur qui amenait la lettre recommandée réglementaire ; pour se permettre ensuite de dénoncer la commune auprès des services de l'INSEE car il n'avait pas été recensé!

Enfin, n'étant pas recensé, il ne recevra ni mes remerciements, ni mon souhait de passer un agréable moment à la lecture de cette nouvelle feuille d'informations.

Bonne lecture ! bon printemps ! Au plaisir de vous rencontrer au détour d'une promenade et rendez-vous le 26 mai en mairie pour les élections européennes

> Jacques Dubout Maire de Versonnex

Les Echos du Conseil Municipal

Durant les séances de décembre 2018 à février 2019, le conseil municipal a notamment :

- Voté la décision modificative n° 3 du Budget Communal 2018
- Voté la décision modificative n° 2 du Budget Annexe «les Buissons» 2018
- Délibéré pour la rémunération des agents recenseurs et de l'agent coordonnateur
- Délibéré pour imputation au budget communal, de la totalité des recettes des concessions cimetière et pour la suppression de la répartition 1/3 - 2/3 CCAS/Commune
- Délibéré pour adopter par 8 voix pour et 6 abstentions, la rédaction des statuts accompagnant l'évolution de l'intercommunalité en communauté d'agglomération
- Fait le point suite au diagnostic de l'étude acoustique du Terrain Multisports
- Délibéré pour accepter la convention financière avec «Pays de Gex Agglo» pour l'exécution du marché relatif à la réalisation d'une mission d'assistance et d'accompagnement à la mise en conformité RGPD
- Délibéré pour accepter l'accord cadre avec la société SOMEC, pour le contrôle périodique des hydrants et le contrôle des

débits (poteaux d'incendie), lancé par «Pays de Gex Agglo»

ACTUALITÉS MUNICIPALES

- Délibéré pour autoriser les dépenses d'investissement avant le vote du BP 2019
- Délibéré pour le choix de la dénomination de la voirie interne de la SNC Le Verseau, qui sera «Impasse de la Vendée»
- Délibéré pour accepter la convention à intervenir avec la Ville de Gex, pour l'utilisation d'un créneau piscine par les élèves de l'école élémentaire
- Fait le point sur le PLUIH et les définitions des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation)

> Marie Paule Vernizeau

Les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la mairie:

www.versonnex.fr

Le déploiement des Conteneurs Semi Enterrés pour l'apport volontaire pour les ordures ménagères

L'installation des CSE, programmée par Pays de Gex Agglo :

- devrait résoudre les problèmes engendrés par le passage à la redevance incitative tels que le nettoyage des bacs individuels, le stockage des poubelles à la parcelle
- permettra de faire baisser, pour les abonnés, le prix de l'abonnement ainsi que le coût à la levée.

Le quartier de Bois Chatton sera le premier équipé sur Versonnex. Une réunion d'information a eu lieu le 19 mars 2019 à 18h à la Salle Pierre Jaques pour présenter et proposer cette mise en place.

Après validation des emplacements pressentis, les études de maîtrise d'ouvrage seront lancées et l'installation interviendra probablement cette année.

Voici donc les emplacements soumis à la sagacité des habitants de Bois Chatton, des Rippes, des Renardes et de Bois Brillon. Après cette première étape, ce seront les autres quartiers de Versonnex, où l'on aura pu identifier des terrains publics répondant aux contraintes d'installation, qui seront invités à valider le déploiement de ces équipements afin à terme de faire profiter, au plus grand nombre, de ce mode de collecte plus économique et plus écologique.



4 / ACTUALITÉS MUNICIPALES



Tout savoir sur le compteur communicant Linky d'Enedis

A QUOI SERT LINKY, LE COMPTEUR NOUVELLE GÉNÉRATION D'ENEDIS ?

Les compteurs «classiques» présentent de nombreux inconvénients à la fois pour le consommateur et pour le gestionnaire du réseau de distribution Enedis (anciennement ERDF). En effet, il est nécessaire de relever physiquement l'index de l'électricité. Cela peut être fait soit par un technicien Enedis soit par vous-même si vous avez choisi l'option autorelève. Dans tous les cas, une intervention humaine est requise. De même, toutes les manipulations telles que l'augmentation de la puissance souscrite ou la mise en service du compteur nécessitent encore aujourd'hui l'intervention d'un technicien. Enfin, ce mécanisme ne permet pas aux consommateurs de récolter des informations précises sur leur consommation électrique.

Les compteurs dits **communicants ou intelligents** comme **Linky** permettent de faciliter l'ensemble de ces processus. En effet, leur particularité est qu'ils permettent **l'échange d'informations** entre l'installation électrique d'un particulier et le système d'informations du gestionnaire du réseau de distribution. Ainsi, les données de consommation sont directement envoyées à distance à Enedis. De son côté, le gestionnaire peut **donner des ordres au compteur** (augmenter la puissance, modifier l'option tarifaire...) sans qu'une intervention humaine ne soit nécessaire. Ainsi, une telle innovation technologique présente de nombreux avantages :

- Une analyse poussée de la consommation électrique d'un logement
- Une diminution importante des délais d'intervention
- Une baisse drastique voire une **suppression des coûts** liés aux manipulations comme la mise en service du compteur
- La fin de la relève du compteur électrique par un technicien Enedis

Enfin, grâce au compteur communicant Linky, les fournisseurs d'électricité seront capables de vous apporter de nouveaux services. En effet, ces derniers pourront prochainement vous proposer des offres sur-mesure en fonction de vos

consommations et de vos besoins. Avec Linky, il sera aussi possible **de programmer le fonctionnement** de certains appareils électriques afin de profiter pleinement des plages horaires où le prix du kWh est **le plus bas**.

FONCTIONNEMENT DE LINKY, LE COMPTEUR INTELLIGENT D'ENEDIS



Depuis le début du déploiement du compteur communicant Linky d'Enedis, **de nombreuses rumeurs** ont circulé sur Internet. Certaines prétendent qu'une caméra serait installée sur le compteur tandis que d'autres affirment que Linky émet des quantités importantes d'ondes. Pour que vous puissiez vous faire une idée par vous-même, nous allons vous expliquer exactement **comment fonctionne cette technologie**.

Les données de consommation sont récoltées par le compteur intelligent Linky puis sont envoyées à des concentrateurs via le réseau basse tension. Ainsi, la transmission d'informations se fait en fait par Courants Porteurs en Ligne (CPL) et n'utilisent donc pas d'ondes. En effet, les données passent par les câbles électriques et sont envoyées de cette manière aux

concentrateurs. Cette technologie est utilisée depuis plusieurs décennies et permet notamment l'envoi du signal de déclenchement des heures creuses aux compteurs électroniques actuels. Ces concentrateurs sont généralement situés au niveau de postes de distribution d'électricité, à l'écart des logements donc. C'est à cet endroit que le réseau de téléphonie mobile est utilisé pour communiquer avec le système d'informations d'Enedis et seulement à cet endroit. Vous pouvez ensuite consulter ces données de consommation sur un espace personnel. Cela permettra aux abonnés de mieux analyser l'utilisation qu'ils font de l'électricité et ainsi d'essayer de la rationaliser. Par ailleurs, Enedis a bien entendu tout mis en œuvre pour que tous ces renseignements soient protégés.

CALENDRIER DE DÉPLOIEMENT DU COMPTEUR COMMUNICANT LINKY

L'histoire du compteur intelligent Linky a démarré il y a déjà plusieurs années. En effet, **l'Union européenne a précisé des objectifs** de déploiement de compteurs communicants (pour l'électricité et le gaz) : l'équipement de **80% des foyers européens** d'ici à 2020 et 100% pour 2022. En France, cette directive s'est traduite par le développement des compteurs nouvelle génération **Linky pour l'électricité et Gazpar pour le gaz naturel**. Dans les deux cas, ce sont les principaux gestionnaires du réseau de distribution qui ont créé ces technologies : **Enedis pour l'électricité et GRDF pour le gaz**. Pour autant, nous ne sommes pas les premiers à nous être lancés dans cette aventure. De fait, l'Italie a par exemple déployé près de **27 millions de compteurs communicants** d'électricité entre 2000 et 2005. En ce sens, la France est donc plutôt en retard sur le sujet par rapport à d'autres nations européennes.

Les premières installations du compteur Linky ont démarré à la fin de l'année 2015 et se sont ensuite accélérées. Avant la fin 2021, le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité Enedis voudrait atteindre un taux de remplacement de 90%. Rappelons que près de 35 millions de foyers possèdent aujourd'hui un compteur électrique. Le travail à réaliser est donc titanesque! Pour arriver à remplir ses objectifs, Enedis a décidé d'opérer en taches de léopard. Ainsi, au lieu de se concentrer principalement sur certaines zones précises et de progresser ensuite, le gestionnaire a décidé d'installer Linky partout en France petit à petit. Les installations sur notre commune sont prévues en 2020

LES ÉTAPES D'INSTALLATION DU COMPTEUR LINKY

Bien heureusement, l'installation du compteur communicant Linky **ne vous coûtera rien**, à moins que **vous le refusiez** à la date prévue pour votre commune. Dans ce cas, lorsque vous devrez changer votre compteur actuel, l'installation de Linky sera réalisée à **vos frais**. Pour ce qui est du déroulement de la pose de Linky, elle se fait en différentes étapes. Tout d'abord, vous recevrez une **notification de la part d'Enedis** vous informant de la venue prochaine d'un technicien. Vous êtes généralement prévenus entre **35 et 40 jours à l'avance**. Ensuite, il faudra décider avec un professionnel affilié à Enedis la date exacte et l'horaire pour l'installation du compteur. Il est **possible que votre présence soit nécessaire** afin que vous puissiez accompagner le technicien jusqu'au compteur. Si ce dernier se trouve à l'extérieur de votre logement, vous n'avez pas besoin d'être là. Le jour de l'intervention, le technicien installe le compteur Linky à la place de l'ancien. Durant toute la durée de l'opération (plus ou moins 30 minutes en général), le **courant est coupé**. Une fois Linky posé, il est mis en marche et vous pouvez retourner à une activité normale.

Comme vous le constatez il va être difficile d'échapper à l'installation d'un compteur linky à moins de renoncer à être abonné à l'électricité.

> Patrick Heidelberger

ACTUALITÉS MUNICIPALES



INSCRIPTON sur les LISTES ÉLECTORALES AVANT le 31 MARS 2019

Une permanence pour les inscriptions sur les listes électorales aura lieu en Mairie le samedi 30 mars 2019 de 9h à 11h

Rappel:

Les ÉLECTIONS EUROPÉENNES se dérouleront le 26 mai 2019



6 / ACTUALITÉS MUNICIPALES

INSCRIPTIONS ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

A partir du 26/03 - Sur rendez-vous

Par email:

direction.primaire.versonnex@gmail.com

Ou au: 04 50 41 11 49 (les mardis)

LISTE DES DOCUMENTS

Résidents hors commune : Dérogation

- •Certificat de radiation
- Livret scolaire

Pour tous:

- Attestation de domicile
- Carnet de santé (pages vaccins)
- Copie des pièces d'identité ou livret de famille.

INFORMATION

INSCRITPIONS AUX SERVICES
CANTINE PÉRISCOLAIRE - TAP
RENTRÉE 2019/2020

Les dossiers pour les inscriptions à la cantine, périscolaire et TAP sont disponibles en Mairie ou téléchargeables sur le site internet de la commune (rubrique : A tout âge/Enfance/Centre de Loisirs et Garderie) depuis le mardi 19 mars 2019.

Celui-ci est à compléter et à retourner en Mairie, avec les justificatifs demandés avant le 19 avril 2019.

Les demandes d'inscription seront étudiées uniquement si le dossier est complet.



Bye bye 2018 bonjour 2019 : le CCAS continue ses activités

MARDI 15 JANVIER

Le goûter des aînés les a accueillis pour partager «la galette». Tous les gourmands et les gourmandes étaient au rendez-vous. Nos rois et nos reines ont comme il se doit été couronnés. Un bel après midi.

PUIS LE JEUDI 14 FÉVRIER

L'après-midi crêpes a réuni une quarantaine de personnes. Confitures, sucre, pâte à tartiner (non, pas de beurre salé...) ont parfumé les crêpes. Quelques problèmes techniques électriques ont perturbé «un peu» la cuisson, mais les saladiers de pâte se sont tout de même bien vidés. Merci à Martine pour la préparation de cette dernière.

Petits rappels, le CCAS organise :

Le jeudi 21 mars : le goûter /loto

Le vendredi 14 juin : le voyage annuel

Du 21 au 25 septembre un voyage dans la région du Luberon (à la charge des participants)

À bientôt donc pour ces prochains événements. N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE AUPRÈS DE LA MAIRIE, cela nous facilite l'organisation

> Evelyne Martin



Bibliothèque

OPÉRATION PREMIÈRES PAGES

Samedi 8 décembre, la bibliothèque s'est remplie de petits êtres gazouillants, tous plus mignons les uns que les autres. Il s'agissait des enfants nés ou adoptés en 2017, qui étaient venus récupérer le livre qui leur était offert par le ministère de la Culture et la Direction de la Lecture Publique. Cette opération, visant à sensibiliser à l'importance du livre dès le plus jeune âge, a ainsi réuni une trentaine de parents et enfants le samedi pour une remise officielle du livre «Chut! Pas de bruit, bébé phoque s'est endormi...» de Richard Marnier et Aude Maurel. Après avoir lu cet adorable livre où la maman phoque demande le silence en se promenant dans une ville animée, un kamishibaï sur les saisons a été proposé. Puis vont celle du Père Noël qui cherchait désespérément de quoi décorer son bonhomme de neige. Eh oui, ce pauvre petit bonhomme de neige ne possédait qu'une boule bien ronde pour tête et une grosse boule pour le corps. Mais comment savoir s'il était heureux, sans yeux? Et comment éviter qu'il ne s'enrhume sans écharpe et bonnet ? Heureusement, le Père Noël n'est pas tout seul... Une carotte lui fut donnée par un lapin, tandis qu'un renard prêta son écharpe. A la fin, le bonhomme de neige, tout heureux d'avoir un nez, des yeux, un bonnet, et une écharpe put fêter Noël avec tous ses amis!



NOËL À LA BIBLIOTHÈQUE

Le mercredi 19 décembre, petits et grands se sont réunis en bibliothèque pour fêter Noël tous ensemble. Tout d'abord, des histoires de Noël furent racontées, dont celle du pauvre vampire végétarien qui cherchait désespérément de quoi manger le soir de Noël, alors que Dracula et ses amis se régalaient de sang, et toutes les maisons visitées mangeaient de la dinde... Pauvre petit vampire affamé! C'est dans la dernière maison que ce petit vampire rencontra une famille qui n'avait que de la soupe pour le d'îner, ne pouvant se payer une dinde. Du coup, contre la dinde que le petit vampire avait chipé à Dracula et à laquelle la famille fit honneur, il put se régaler avec une bonne soupe de légumes!

Après un petit goûter, un atelier de bricolage fut organisé. Construire un sapin en pliant au bon endroit, ça n'est pas aussi facile que ça en a l'air, même si les doigts de fées des enfants ont créé ainsi toute une belle forêt de conifères multicolores. Pour les plus jeunes, des dessins de Noël attendaient d'être décorés avec des stylos qui répandaient de merveilleuses paillettes sur les rênes, Père Noël et autres créatures. Ce fut un après-midi passionnant, et il n'en sortit que des chefs-d'œuvre! Bravo à toutes et tous les petits bricoleurs!

Gardez un œil sur vos courriels, car pour Pâques, il est fort possible que le lapin et les cloches fassent un arrêt par notre bibliothèque pour un après-midi... Affaire à suivre!

> Emeline Hedrich





Cérémonie des Vœux 2019

Dans une salle pleine, comme chaque année, le maire, Jacques Dubout après les bienvenues d'usage, a démarré son allocution des vœux en commentant le résultat de la consultation publique sur la fusion entre Grilly, Sauverny et Versonnex.

Comme son homologue de Sauverny quelques jours plus tôt, qui elle, a parlé de grande déception, il a refusé de parler d'échec : «La consultation a été préparée, élaborée et elle s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les habitants des trois communes se sont déplacés, ils ont participé aux réunions d'information et ont pu exprimer leur choix librement. Les élus des trois communes ont pu à la fois travailler ensemble et débattre aux seins de chacun des conseils municipaux. Bien sûr, le projet présenté a été rejeté, mais nous avons pu mesurer combien un regroupement des villages de Sauverny et de Versonnex avait du sens et paraît

désormais, non seulement envisageable, mais attendu par une majorité. Et donc non! Il n'y a pas eu échec de la consultation», a martelé l'édile.

Le point sur la fusion

Au vu des résultats de la consultation et de la faible participation des Versonnexois, il semble pourtant opportun de s'interroger sur le succès de l'opération. Après sept mois de réunions hebdomadaires entre quelques élus des trois communes pour préparer un projet à sens unique pour la fusion, la création d'un site internet, la distribution d'un bulletin vantant les

mérites d'une telle opération à chaque foyer des trois villages, des permanences dans chaque mairie pour expliquer les bienfaits du projet, plusieurs réunions publiques, il faut bien admettre que le résultat n'est pas au rendez-vous. On compte ainsi moins de 33 % de votants à Versonnex et au final, en regroupant les résultats de Sauverny et Versonnex, seulement un peu plus de 500 inscrits sur plus de 1800 ont soutenu le projet dans les

Pour autant, Jacques Dubout et Isabelle Henniquau ne semblent pas avoir abdiqué et c'est tout à leur honneur. Faire de la politique, c'est convaincre. À l'écoute de leurs deux discours de vœux, on peut anticiper qu'un rapprochement des deux villages sera un des prochains vœux de campagne.

Évocation de la situation nationale

Le maire a enchaîné sur les événements actuels secouant notre pays. Fustigeant d'un côté dirigeants amateurs incarnant un soi-disant renouveau de la démocratie : «En effet, les députés, au lieu de représenter les électeurs, n'ont plus qu'un

rôle de communiquant relayant les éléments de langage élaborés dans les palais de la république.» Dans ce contexte difficile et face au désarroi légitime d'une partie de nos concitoyens, il a tenu à soutenir avec conviction le rôle des forces de l'ordre et l'engagement indispensable des journalistes.

Travaux dans la commune

Il était ensuite temps de revenir aux travaux effectués dans le village, en particulier la mise en service de la maison de santé. Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de sept médecins qui exercent et accueillent des stagiaires.

Au programme de 2019, on peut retenir la création d'un chemin aux Grands Prés, reliant le quartier de Verte Lilette et de la maison de santé jusqu'aux écoles de Bois Chatton, la réfection de la route de Villars Dame concernera aussi la réparation des trottoirs devant la mairie, la prolongation de la piste cyclable jusqu'à la barrière de Collex Bossy, l'agrandissement du cimetière route du chemin levé enfin, dans la continuité du projet de voix douce de Sauverny, en bordure de la route de Villars Dame, le raccordement en voie verte en site propre de la route de Sauverny au pont de Villars Dame sera programmé.

VIE COMMUNALE / 9

Avant de conclure, l'édile a tenu a distingué Marie-Claude Racle Perault, qui, depuis bien longtemps, anime la vie artistique du village et du Pays de Gex, également Martine Jantet, membre du CCAS de Versonnex, fidèle ouvrière de la vestiboutique de la Croix-Rouge aux Genévriers, qui, pour des raisons familiales va devoir quitter le village. Enfin, Céline et Eric Pauget Didier Hubert et Nicolas Girard pour leurs années de volontariat au sein du CPI.

> Jean-Marc Charreau



4^{ème} édition de l'après midi jeux de sociétés

Vous étiez nombreux à les rejoindre sur cette aprèsmidi jeux de sociétés qui fêtait sa 4ème édition.

Ils n'étaient pas moins de 20 jeunes du CMJ à mettre tout leur enthousiasme et leur attention pour animer les différents postes nécessaires à son bon déroulement.

Des gâteaux faits maison, des boissons froides ou chaudes partagées autour d'un jeu que l'on nous fait découvrir, ou que l'on partage avec des amis ou des inconnus, tous les ingrédients étaient présents pour faire une pause dans nos semaines bien rythmées.

Merci à nos deux versonnexois qui ont contribué largement à la réussite de cette édition : Elodie Adrian, de l'association les «DARX Fantastiques», venue les bras chargés de jeux mis gracieusement à notre disposition et Stéphane Briot, passionné d'apiculture qui, muni de son matériel pédagogique, a partagé avec nous ses connaissances et sa passion des abeilles. Nous en profitons pour rappeler que son miel est en vente au magasin Vival de notre commune.

Mais, pour que l'organisation de cette édition soit bien orchestrée, que ce moment soit convivial, il aura fallu à l'équipe des jeunes du CMJ, beaucoup de temps de préparation et de réunions : un bel apprentissage de la gestion de projet! Bravo! grâce à eux et leur motivation, les habitants de Versonnex auront pu se rencontrer et se retrouver le temps de quelques heures, enfants ou adolescents...

Enfin, merci à vous, à celles et ceux qui se sont déplacés pour saluer le travail de nos jeunes ! Ces jeunes du CMJ qui vous disent avec grand plaisir : A L'ANNÉE PROCHAINE !!!







Droit de Réponse à l'article «Sahaja Yoga en question ?»

Dans votre feuille de septembre 2018 vous présentiez une nouvelle activité de méditation proposée aux habitants de Versonnex, le Sahaja Yoga.

Dans celle de Décembre 2018 vous avez relayé des informations sur l'association Sahaja Yoga diffusées par le Centre d'Information et d'Avis sur les Organisations Sectaires Nuisibles (CIAOSN), un organisme belge de lutte contre les dérives sectaires. Nous tenons ici à rassurer les habitants de Versonnex sur la prétendue dangerosité de l'association Sahaja Yoga, tout d'abord en répondant à chacune des allégations, puis en donnant les informations que vos administrés sont légitimement en droit d'attendre sur notre activité.

Réponses aux allégations :

SUR LE RECRUTEMENT

Sahaja Yoga une activité de méditation basée sur l'expérience, ouverte à tous, nous ne «recrutons» pas de nouveaux adeptes. La pratique est collective, les enseignants sont des membres expérimentés, bénévoles et qui ont à cœur de partager leur connaissance en toute sincérité. Le bienfait procuré à chacun par la méditation est leur seule attente

SUR L'ACCUSATION DE SECTE

Face au risque réel que représentent effectivement les dérives sectaires, nous engageons tous les pratiquants de Sahaja Yoga à faire preuve du nécessaire discernement permettant de savoir si leur liberté individuelle est menacée ou non.

SUR SHRI MATAJI NIRMALA DEVI ET SON MESSAGE

Shri Mataji est un maître spirituel reconnu dont l'enseignement est diffusé aujourd'hui dans plus de 100 pays. Tous ceux qui l'ont connue attestent de sa nature maternelle et bienveillante. L'antisémitisme et la xénophobie mentionnés par le CIAOSN sont une absurdité sans fondement pour tous ceux qui connaissent Shri Mataji et son ouverture au monde.

SUR LES ENFANTS

Notre association possède 4 écoles dans le

monde qui ne comptent qu'un nombre limité d'élèves. Les membres de l'association sont libres de scolariser leurs enfants dans l'établissement de leur choix et n'ont jamais été contraints de leur faire intégrer une école de l'association.

SUR LA MÉDECINE

Tous les membres pratiquants peuvent attester de l'effet bénéfique de la méditation de Sahaja Yoga sur la santé. En revanche, aucun conseil médical n'est dispensé dans le cadre de l'enseignement et chacun est libre, en cas de pathologie, de choisir comment il souhaite être quéri.

Pour mettre un terme à ces rumeurs malveillantes, il est important de rappeler ici qu'il n'existe pas de «victimes» de Sahaja Yoga et que notre association, qui existe depuis 1981, n'a jamais fait l'objet d'aucune condamnation en France ou à l'international. Nous restons à votre écoute pour toute question et vous souhaitons, d'avance, la bienvenue dans nos séances qui ont lieu chaque mardi soir, salle Pierre Jacques de la peinture sur soie, Bois-Chatton, Versonnex, de 19h30 à 20h45.

LE SOU DES ÉCOLES... CE



Notre marché de Noël mi-décembre s'est

avéré un vrai succès et au vu des commentaires reçus, il a plu au plus grand nombre.

Nous sommes ravis de ce résultat et tenions encore une fois à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont rendu cela possible. Merci encore à tous les parents volontaires qui se sont attelés aux diverses tâches, du montage des barnums dans la bonne humeur, à l'installation de la salle, de leurs présences sur les stands à la confection de délicieux gâteaux et autres mets salés. Mais ceci n'était qu'une mise en bouche......

En effet, tandis que certains de nos enfants seront accompagnés par des professionnels pour la réalisation d'un film, d'autres auront la chance de découvrir les mystères de la vie médiévale.

N'oublions pas les plus petits qui s'exerceront à la construction « en grand », de structures en Kapla que les parents pourront voir en exposition à la salle Pierre Jaques et qui iront aussi découvrir la sensation incroyable de marcher sur des filets sécurisés, suspendus dans les arbres.....

Redevenir petit pour quelques heures est tentant n'est ce pas?

A l'énoncé du programme proposé par les deux responsables des écoles, il n'en fallait pas plus aux membres du Sou ... L'investissement en temps est bien réel mais quelle récompense, si grâce aux fonds collectés, nos enfants peuvent vivre ces expériences ?

Alors rejoigniez nous vite sur nos prochaines

manifestations, dont le planning se trouve sur notre site et Créons Ensemble les souvenirs de nos enfants !!!!

Le Sou des Ecoles : pour le financement des activités extrascolaires des enfants de Versonnex

www.sou-des-ecoles-versonnex.fr FB: https://fr-fr.facebook.com/ soudesecolesversonnex

> Le SOU des écoles de VERSONNEX



Ornex-Forme

L'association ORNEX-FORME de gymnastique volontaire propose des cours pour toute la famille :

Renforcement musculaire, cardio, abdos-fessiers, step, gym tonique, gym douce, danse tendance zumba ...

Deux séances découverte gratuites. L'inscription au cours «adultes» donne accès à tous les cours!

> F. Balland





Les Ateliers de Colette



ÉVÈNEMENTS À VENIR

EXPOSITION Du 17 au 20 mai 2019 Salle Pierre Jaques

Vernissage vendredi 17 mai dès 18H Ouverture Samedi et dimanche 13h -19h Lundi 14h -18h















VENEZ DÉCOUVRIR ET ACQUÉRIR

- Les créations réalisées lors de nos ateliers de Cartonnage, Peinture sur soie, Encadrement et Mosaïque
- Celles créées de manière individuelle et personnelle par nos adhérentes : Poterie, Bijoux, Broderie etc...
- Les Broderies façonnées par des femmes BEDOUINES seules ou veuves avec enfants, de la péninsule du Sinaï en Egypte (Le montant de la vente leur sera entièrement reversé)
- La Tombola, avec des lots confectionnés par nos soins
- Notre invitée Marion Etignard qui nous présentera ses créations en ruban de satin...tout un monde floral
- Et bien sûr notre bonne humeur 🙂

> Isabelle Robbe



Contact /Isabelle ROBBE 0671826515 ateliers-de-colette.vehicall.com

12 / ÉVÈNEMENTS À VENIR



grandit tout en souhaitant conserver sa convivialité

Tout d'abord quelques nouvelles des Rolling Dads qui sont à présent cinq. En effet, Jérôme est venu renforcer le groupe (guitare et chant). Il va également amener son énergie et ses idées pour les futures éditions du festival.

Petit à petit, l'équipe se structure ; vous verrez ainsi apparaître pour ce 3° volet, de nouveaux sponsors, une photographe officielle et la présence de quelques food trucks.

Nous aurons également l'honneur et le plaisir d'être soutenus par l'équipe «On Stage Music Live» de Genève et «Red Line Radio» de Lausanne qui feront un live sur l'événement le 29 juin.

Avant cela, nous serons reçus dans les locaux de «Red Line Radio» le 17 mai à partir de 19h00 pour 2 heures de live où nous présenterons le Versoléo 2019 et sa programmation ainsi que les premières compos «made in Rolling Dads» Nous reparlerons de tous ses événements sur notre page facebook : www.facebook.com/rolling.dads et notre site : www.versoleo.fr

Côté programmation (qui n'est pas encore tout à fait bouclée à ce jour) nous aurons le plaisir d'accueillir «CEE» une jeune chanteuse/compositrice de 17 ans, les Ice Cream Men, un trio en mission pour le Blues, ses saveurs et sa survie ainsi que «The Birthday Girls», un groupe de cinq musiciens originaires d'Angleterre, d'Autriche, de Turquie, d'Allemagne et du Chili.

Nous vous réservons encore bien d'autres surprises pour cette 3° édition et nous espérons que vous serez nombreux à venir les découvrir. Alors rendez-vous le 29 juin à partir de 18h00 !!! Les Rolling Dads.



BIRTHDAY GIRLS

Si vous mélangez Kings of Leon avec U2 et Depeche Mode, vous obtiendrez The Birthday Girls. Ils ont été sélectionnés comme meilleurs talents par la radio suisse SRF3 en 2016 et invités par la BBC Radio en tant que premier groupe suisse à jouer une session en direct et à donner une interview.



CEI

Cee a été lauréate au concours Jazz & Pop Suisse de Musique pour la Jeunesse en Mai 2017.



ICE CREAM MEN

Influencé par des artistes comme Cream, Hendrix, Muddy Waters ou ZZ top. Les trois musiciens mélangent leurs influences classiques et contemporaines, et il en ressort un blues gras et un rock énergique, qu'ils se réjouissent de partager avec vous.



Les Rolling Dads vous réservent bien des surprises pour le 3° Versoléo. Vous les découvrirez petit à petit sur leur page facebook et le site du festival.

> Jean Marc Charreau





GRANDE BRADERIE

VERSONNEX

LES GENEVRIERS

SAMEDI 25 mai 2019 de 9h30 à16h30





Bénéfices affectés aux œuvres sociales de la Croix-Rouge



Fête des Mères 2019

Cette année, la municipalité offrira aux mamans de Versonnex un spectacle Rock'n'roll!

Le duo de chanteurs humoristes «Radio Ragot» vous fera danser et rire le

samedi 25 mai 2019 à 20h00 à la Salle Pierre Jaques

Nous vous accueillerons dès **19h30**, une petite collation ainsi qu'une coupe de crémant vous seront servies.

es papas sont les bienvenus.



Jeunes lycéennes étrangères Allemandes, Mexicaines et Japonaises recherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux.

Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Finja, jeune allemande de 16 ans, vit à Hambourg, et souhaite venir en France pour 6 mois à partir de Septembre 2019. Elle adore la musique et pratique le basson. Elle aime aussi peindre et dessiner, lire et se balader dans la nature.

Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Ana Cristina, jeune mexicaine de 17 ans, souhaite venir en France pour 10 mois. Elle a de nombreux hobbies : le tennis, le volleyball, la danse, voyager, et aime jouer aux cartes.

Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Miyuki, jeune japonaise de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2019. Elle aime les arts plastiques, lire, le cinéma et la musique. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. «Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appeleznous!

Renseignements:
Bernard EMORINE - AIN
bernard.emorine@gmail.com
09.88.66.68.45 / 06.80.11.97.34

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo Vanessa Simon 02.99.20.06.14 vanessa@cei4vents.com

Une parcelle de libre dans le jardin partagé!

Cela fait deux ans que le jardin partagé a vu le jour. Sur 5 parcelles, deux sont occupées par des administrés et deux autres par les écoles. La cinquième, libérée au cours de l'année 2018 est désormais disponible.

Si vous êtes intéressé pour jardiner cette année, merci de contacter la mairie par téléphone au 04.50.41.15.59

ou par mail : mairie@versonnex.fr

Un très grand merci!

INFORMATIONS DIVERSES / 15

L'association des Secouristes français Croix Blanche basée à Divonne, et que vous pouvez rencontrer tous les ans sur le cross de Versonnex, s'est pourvue cette année d'une nouvelle ambulance, plus performante que la précédente.

Tous les membres de l'association tiennent par cet article à remercier très chaleureusement la municipalité de Versonnex, qui a accepté de subventionner une partie de cet achat. Cette aide bienveillante nous a permis d'obtenir cette ambulance bien plus rapidement qu'estimé, et nous nous réjouissons de vous la présenter lors du prochain cross de Versonnex!

> Emeline Hedrich





ÉTAT CIVIL



Gustave CABRIE DUFFEY né le

Emiliano GAUTIER MOLANO né le

Rose LEGRAND née le 12 janvier 2019

parents



DÉCÈS, TOUTES NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

Madame Isabelle CRISTIANO survenu le 28 janvier 2019

Madame Teresa BOSSUS, survenu le 28 janvier 2019



16 / AGENDA ET SERVICES

Samedi 30 mars 2019

Soirée country du Catalan Country Spirit Salle Pierre Jaques

Les 10-11-12 mai 2019

Salon de l'Immobilier Salle du conseil

Du 17 au 20 mai 2019

Exposition des Ateliers de Colette Salle Pierre Jaques

Samedi 25 mai 2019

Fête des Mères Salle Pierre Jaques

Vendredi 14 juin 2019

Sortie des Ainés

Samedi 22 juin 2019

Kermesse du Sou Salle Pierre Jaques

Dimanche 23 juin 2019

Fête de la Musique Salle Pierre, Jaques

Samedi 29 juin 2019

Versoléo 3.0

La feuille d'hiver de Versonnex Journal municipal d'informations

Publication : Mairie de Versonnex

Nombre d'exemplaires : 950

Photo de couverture : Marion Etignard

Photos : Commission communication **Impression :** Imprimerie Gonnet

Conception graphique:

Comité de rédaction :

Jacques Dubout, Emeline Hedrich, Gérald Schwinte, Patrick Heidelberger

Coordination et secrétariat Marion Etignard

PERMANENCES DES ÉLUS Uniquement sur rendez-vous

Olliquellielit sui Telluez

Jacques Dubout, Maire

Evelyne Martin, 1ère adjointe :

CCAS, Logement 1er et 3ème Mercredis du mois de 17h30

Patrick Heidelberger, 2^{ème} adjoint :

Urbanisme, Communication sur rendez-vous

Caroline Campo, 3ème adjointe : Scolaire, Périscolaire, CMJ Mercredi de 11h à 12h

Stéphanie Filoche, 4ème adjoint :

Finances, Budget, Achats Mercredi de 16h30 à 18 h

Franck Perret 5ème adjoint :

Personnel et environnement Lundi de 8h à 12h

MAIRIF

à 18h30

21 Chemin Levé - 01210 Versonnex Tél : 04.50 41 15 59 - fax : 04 50 42 72 35

Mail : mairie@versonnex.fr Site : **www.versonnex.fr**

Horaires:

Lundi : 9 h -12 h et 14 h -18 h

Mardi: 8 h -12 h

Mercredi: 9 h -12 h et 14 h -18 h

Jeudi : 8 h -14 h

Vendredi : 9 h -12 h et 14 h -17 h

Consultant urbanisme

Mariana Lyrio sur rendez-vous le lundi, mardi et jeudi matin

BIBLIOTHÈQUE

21 Chemin Levé - 01210 Versonnex

Tél: 04 50 41 19 49

Mail: bibliotheque.versonnex@orange.fr

Horaires:

Mercredi : 14h à 18h Samedi : 10h à 13h

LES NUMÉROS UTILES

> Gendarmerie d'Ornex : 04 50 40 59 30 (ou le 17)

> Chèque volé : 08 92 68 32 08

> Carte bancaire volée : 08 92 70 57 05

• Permanence assistante sociale en mairie 4ème lundi du mois de 14h à 17h (sur rendez-vous) Tél.: 04 50 40 73 41 Maison St Pierre (Ferney - Voltaire)

Santé

- > Centre hospitalier Alpes Léman (CHAL) 04 50 82 20 00
- > Centre hospitalier de la région Annecy 04 50 63 63 63
- > Polyclinique de Savoie (Annemasse) 0 826 30 41 00
- > Hôpital de Saint Julien 04 50 49 65 65
- > Hôpital cantonal de Genève 00 41 22 372 33 11
- > **Hôpital de la Tour** (Meyrin) 00 41 22 719 61 11
- > Centre antipoison (Lyon) 04 72 11 69 11
- > Centre des grands brûlés (Lyon) 04 78 61 89 50
- > Centre de soins Infirmiers ADMR 04 50 99 95 45
- > Pharmacies de garde 32 37
- > Pharmacie Doreau Versonnex 04 50 41 14 13
- > Pompiers: 18 Gendarmes: 17 SAMU 15
- > Appeler les secours depuis un portable : 112

SERVICES D'AIDE ET D'ÉCOUTE

- > Numéro national enfants disparus 116 000
- > Enfance maltraitée 119
- > Violence conjugale info 39 19
- > Samu social 115
- > N° d'urgence unique pour sourds 114
- > SIDA Info service 0 800 840 800
- > Info Cancer service 0 810 810 821

DIVERS

- > ERDF dépannage 0 800 333 074
- > ERDF raccordement 0 810 144 684

TAXI

Philippe Taxi 06 08 47 27 54 Mail: philippe.taxi@wanadoo.fr

DÉCHÈTERIE

Route de Cessy Lieu-dit Chemin Levé 01210 Versonnex 04 50 42 74 74

FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

De Novembre à Février :

Du lundi au vendredi : de **8h30 à 11h55** et de **13h30 à 17h55**

Le samedi non-stop : de **8h30 à 17h50** Le dimanche matin de **9h à 11h50**

En dehors de ces horaires, merci de ne rien déposer sur le domaine public.

Quelques numéros de téléphone :

- > Service de gestion et valorisation des déchets de la CCPG : N° vert : 0 800 800 215 : renseignements sur le tri, le compostage, les problèmes de collecte, commande de poubelles, composteurs.
- > Allo Encombrants :

04 50 20 65 86 pour vous débarrasser de vos objets volumineux sur RV.

